

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: E

WAGONS TOMBEREAUX

de type courant basculables en bout et latéralement

	à 2 essieux	à bogies
	longueur (util) de 7,70 m ou plus charge 20 t ou plus	longueur (util) de 12 m ou plus charge 40 t ou plus

a	à bogies	
b		
c		
d	à déchargement automatique par gravité (1)	
e		
f		
g		
h		
i		
j		
k	charge moins de 20 t	charge moins de 40 t
l	non basculables latéralement	
m	longueur (util) moins de 7,70 m	longueur (util) moins de 12 m
n		
o	non basculables en bout	
p		
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

(1)	<i>La notion "à déchargement automatique par gravité" ne s'applique qu'à des wagons qui ne sont pas à plancher plat et qui ne sont pas basculables ni en bout, ni latéralement.</i>
-----	---

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: F
WAGONS TOMBEREAUX
de type spécial

	à 2 essieux	à bogies
	charge 20 t ou plus	charge 40 t ou plus

a		à bogies
b	de grande capacité (plus de 45 m³)	
c		
d	à déchargement automatique par gravité (1)	
e		
f	apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne	
g		
h		
i		
j		
k	charge moins de 20 t	charge moins de 40 t
l		
m		
n		
o		
p		
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

(1)	<i>La notion "à déchargement automatique par gravité" ne s'applique qu'à des wagons qui ne sont pas à plancher plat et qui ne sont pas basculables ni en bout, ni latéralement.</i>
-----	---

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: **G**

WAGONS COUVERTS

de type courant avec 8 orifices d'aération ou plus

	à 2 essieux	à bogies
	longueur (util) de 9 m ou plus charge 20 t ou plus	longueur (util) de 15 m ou plus charge 40 t ou plus

a		à bogies
b	de grande capacité (plus de 70 m ³)	longueure (util) supérieure à 18 m
c		
d		
e		
f		
g	à céréales	
h	à primeurs (2)	
i		
j		
k	charge moins de 20 t	charge moins de 40 t
l	moins de 8 orifices d'aération	
m	longueur (util) moins de 9 m	longueur (util) moins de 15 m
n		
o		
p		
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

(2)	<i>La notion "à primeurs" ne s'applique qu'aux wagons des séries G et H qui sont munis d'orifices d'aération supplémentaires au niveau du plancher.</i>
-----	---

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: H

WAGONS COUVERTS de type spécial

	à 2 essieux	à bogies
	charge 20 t ou plus	charge 40 t ou plus

a	à bogies	
b	de grande capacité (plus de 70 m ³)	longueur (util) supérieure à 18 m
c	à portes en bout	
cc	à portes en bout avec aménagement intérieur (pour transport d'autos)	
d	à trappes dans le plancher	
e	à 2 planchers	
ee	à plus de 2 planchers	
f	apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne	
g	à céréales	
h	à primeurs (2)	
i	à parois Ouvrantes	
j		
k	charge moins de 20 t	charge moins de 40 t
l		
m		
n		
o		
p		
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

(2)	<i>La notion "à primeurs" ne s'applique qu'aux wagons des séries G et H qui sont munis d'orifices d'aération supplémentaires au niveau du plancher.</i>
-----	---

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: I

WAGONS COUVERTS

**réfrigérants à isolation moyenne avec caillebotis et
bacs à glace de 3,5 m³ ou plus**

	à 2 essieux	à bogies
	charge 15 t ou plus surface de 19 m ² au moins	charge 30 t ou plus

a	à bogies	
b	de grande surface (22 m ² au moins)	
bb	de très grande surface (plus de 27 m ²)	
c	à crochets à viande	
d	à marée	
e	à ventilation électrique	
f	apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne	
g	frigorifiques (3)	
h	à isolation forte	
i		
j		
k	charge moins de 15 t	charge moins de 30 t
l	isotherme sans bac à glace (3) (4)	
m	surface inférieure à 19 m ²	
n		
o	bacs à glace d'une contenance inférieure à 3,5 m ³ (4)	
p	sans caillebotis	
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

(3)	<i>La lettre-indice "l" - "isotherme sans bac à glace" n'est pas apposée sur les wagons portant la lettre-indice "g" - "frigorifique".</i>
(4)	<i>La lettre-indice "o" - "bacs à glace d'une contenance inférieure à 3,5 m³" n'est pas apposée sur les wagons portant déjà la lettre-indice "l" - "isotherme sans bac à glace".</i>

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: K - R

WAGONS PLATS de type courant avec ranchers

à 2 essieux : K	à bogies : R
charge 20 t ou plus longueur (util) plus de 12 m avec bords mobiles et ranchers courts	charge 40 t ou plus longueur (util) plus de 18 m avec hausettes de bout rabattables

a		
b	à ranchers longs	
c		
d		
e		à bords latéraux rabattables
f		
g	aménagé pour le transport de tanscontainers	aménagé pour le transport de tanscontainers jusqu'à 60 pieds
gg		aménagé pour le transport de tanscontainers jusqu'à 80 pieds
h		transport de rouleaux de tôle à axe horizontal
hh		transport de rouleaux de tôle à axe vertical
i		à couverture mobile et porois d'about fixes (8)
j	avec dispositif amortisseur de chocs	
k	charge moins de 20 t	charge moins de 40 t
l	sans ranchers	
m	L.U. de 9m à 12 m	L.U. de 15 m à 18 m
mm	L.U. moins de 9 m	L.U. moins de 15 m
o	Bords fixes	Hausettes de bout fixes (8): hauteur inférieure à 2 m
oo		hauteur égale ou supérieure à 2 m
p	sans bords	sans hausettes
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

(8)	<i>Les lettres-indices "o" et "oo" ne sont pas apposées sur les wagons portant déjà le lettre-indice "i"</i>
-----	--

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: L - S

WAGONS PLATS de type spécial

à essieux : L	à bogies : S
charge 20 t ou plus	charge 40 t ou plus

a	à 3 essieux	à 6 essieux
aa	à 4 essieux indépendants	à 8 essieux ou plus
b	porteurs aménagés (5)	
c	à traverse pivotante (5)	
d		
e	à étages pour autos (5)	
f	apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne	
g	aménagé pour le transport de tanscontainers (5)	aménagé pour le transport de tanscontainers jusqu'à 60 pieds (5)
gg		aménagé pour le transport de tanscontainers jusqu'à 80 pieds (5)
h	transport de rouleaux de tôle à axe horizontal	transport de rouleaux de tôle à axe horizontal (6)
hh	transport de rouleaux de tôle à axe vertical	transport de rouleaux de tôle à axe vertical (6)
i		à couverture mobile et porois d'about fixes
j	avec dispositif amortisseur de chocs	
k	charge moins de 20 t	charge moins de 40 t
l	sans ranchers (5)	sans ranchers (5) (6)
m		
o		
p	sans bords (5)	sans bords (5) (6)
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

(5)	<i>L'apposition des lettres-indices "l" "sans ranchers" et "p" "sans bords" est facultative pour les wagons L et S qui reçoivent aussi les lettres-indices "b", "c", "e", "g" ou "gg".</i>
(6)	<i>L'apposition des lettres-indices "l" "sans ranchers" et "p" "sans bords" est facultative pour les wagons S qui reçoivent aussi les lettres-indices "h" ou "hh".</i>

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: O

WAGONS-MIXTES PLATS-TOMBEREAUX de type courant à 2 essieux

	à 2 essieux	
	charge 20 t ou plus longueur (util) plus de 12 m avec hausettes rabattables et ranchers	

a	à 3 essieux	
b		
c		
d		
e		
f	apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne	
g		
h		
i		
j		
k	charge moins de 20 t	
l	sans ranchers	
m	longueur (util) de 9 m à 12 m	
mm	longueur (util) moins de 9 m	
o		
p		
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: T

WAGONS A TOIT OUVRANT de type courant ou spécial

	à 2 essieux		à bogies
	charge 20 t ou plus		charge 40 t ou plus

a			à bogies
b	de grande capacité (plus de 70 m ³) (7)		longueur (util) supérieur à 18 m
c	à portes en bout		
d	à déchargement automatique par gravité (1) (7)		
e	hauteur de l'ouverture libre des portes supérieure à 1,90 m (7)		
f	apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne		
g	à céréales		
h	transport de rouleaux de tôle à axe horizontal		
hh	transport de rouleaux de tôle à axe vertical		
i	à parois ouvrantes (7)		
j	avec dispositif amortisseur de chocs		
k	charge moins de 20 t		charge moins de 40 t
l			
m			
o			
p			
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis		
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis		
r	conduite de chauffage à la vapeur		
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur		
s	Apte au régime "S"		
ss	Apte au régimes "SS"		

(1)	<i>La notion "à déchargement automatique par gravité" ne s'applique qu'à des wagons qui ne sont pas à plancher plat et qui ne sont pas basculables ni en bout, ni latéralement.</i>
(7)	<i>La lettre-indice "e" "hauteur des portes" n'est pas apposée sur les wagons à toit ouvrant T qui reçoivent les lettres-indices "b", "d" ou "i".</i>

UIC fiche 438-2 - Annexe III-b
MARQUAGE INTERNATIONAL - LETTRES - DES WAGONS
(édition 01.04.1970)

Lettre de série: U

AUTRES WAGONS et notamment WAGONS SPÉCIAUX
pour transport de produits liquides, gazeux ou pulvérulents,
ne rentrant pas dans les catégories F, H, L ou S

	à 2 essieux	à bogies
	charge 20 t ou plus	charge 40 t ou plus

a	à bogies	
aa	à 6 essieux ou plus	
b		
c	à déchargement par air comprimé ou pulsé	
d	à déchargement automatique par gravité (1)	
e	à ciment	
f	apte au trafic par ferry-boat avec la Grande-Bretagne	
g	à céréales	
h	à produits liquides ou gazeux	
i	à plateforme surbaissée	
j		
k	charge moins de 20 t	charge moins de 40 t
l		
m		
n		
o		
p		
q	conduite de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
qq	conduite et installation de chauffage électrique susceptible d'être alimentée par tous les courants admis	
r	conduite de chauffage à la vapeur	
rr	conduite et installation de chauffage à la vapeur	
s	Apte au régime "S"	
ss	Apte au régimes "SS"	

(1)	<i>La notion "à déchargement automatique par gravité" ne s'applique qu'à des wagons qui ne sont pas à plancher plat et qui ne sont pas basculables ni en bout, ni latéralement.</i>
-----	---